

## SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Beauport, tenue le mercredi 7 juillet 2010, à 19 heures, au Centre municipal Monseigneur-Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Sont présents: Madame Lisette Lepage, conseillère du district électoral Seignurial et présidente de l'arrondissement  
Madame Marie France Trudel, conseillère du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux  
Madame Julie Lemieux, conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency

Sont également présents: Monsieur Claude Lirette, directeur d'arrondissement  
Madame Linda M. Simard, secrétaire et assistante-greffière d'arrondissement

Est absent: Monsieur Marc Simoneau, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

La présidente de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

### **CA5-2010-0138 Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **CA5-2010-0139 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2010**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie France Trudel, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2010.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Communications écrites au Conseil :**

---

- Dépôt du compte rendu de la réunion tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 15 juin 2010
- Dépôt de la liste des autorisations de dépenser par un titulaire d'une

**Matières nécessitant une consultation publique :**

---

Période d'intervention des personnes intéressées - Demande de dérogation mineure pour reconnaître l'implantation du bâtiment principal sis au 851, rue du Balkan (zone 51046Ha)

À la demande de madame Lisette Lepage, présidente de la séance, monsieur Dominique Gariépy, directeur de la Division de la gestion du territoire, explique la nature et l'effet de la dérogation mineure présentée concernant l'immeuble sis au 851, rue du Balkan.

Aucune personne n'intervient.

**CA5-2010-0140 Demande de dérogation mineure pour reconnaître l'implantation du bâtiment principal sis au 851, rue du Balkan (zone 51046Ha) - A5GT2010-048**

---

Considérant la demande de dérogation mineure présentée concernant l'immeuble sis au 851, rue du Balkan;

Considérant que l'application de certaines dispositions du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme*, R.C.A.5V.Q. 4, cause un préjudice sérieux au propriétaire de l'immeuble sis au 851, rue du Balkan;

Considérant que la dérogation mineure demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Considérant que les travaux déjà exécutés ont fait l'objet d'un permis et ont été effectués de bonne foi;

Considérant la recommandation formulée par le Comité consultatif d'urbanisme le 15 juin 2010;

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu d'accorder la dérogation mineure à l'immeuble sis au 851, rue Balkan, sur le lot 3 106 548 du cadastre de Québec, en fixant pour le bâtiment principal une marge avant minimale de 5,90 mètres au lieu de 6,00 mètres tel que prescrit à la grille de spécifications de la zone 51046Ha du *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme*, R.C.A.5V.Q. 4.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Première période de questions des citoyens**

---

Une première période de questions, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des citoyens.

**Propositions :**

---

**CA5-2010-0141 Demande d'autorisation d'un usage de transmission ou de réception d'ondes par une antenne de télécommunications d'une hauteur de plus de 10 mètres à titre d'usage conditionnel au 132, rue Blancardin. Cette demande est aussi assujettie à un P.I.I.A. à l'égard de cet usage conditionnel, demande numéro 20100422-020 - A5GT2010-028**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu d'approuver la demande d'autorisation d'un usage de transmission ou de réception d'ondes par une antenne de télécommunications d'une hauteur de plus de 10 mètres à titre d'usage conditionnel au 132, rue Blancardin, demande de permis numéro 20100422-020.

D'approuver cette même demande de permis comme conforme aux objectifs et critères applicables au P.I.I.A. à l'égard de l'installation d'une antenne de télécommunications.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0142 Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local concernant la rue Jean-Pinguet - A5GT2010-046**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie France Trudel, il est résolu d'approuver les modifications suivantes aux règles portant sur le stationnement :

Rue Jean-Pinguet, côté nord, ajouter :

« Stationnement interdit en tout temps, entre l'avenue Saint-David et la rue Adolphe-Légaré »

Rue Jean-Pinguet, côté sud, ajouter :

« Stationnement interdit en tout temps, entre l'avenue Saint-David et la rue Adolphe-Légaré ».

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0143 Approbation du projet de modification R.C.A.5V.Q.19, Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Cb - A5GT2010-033**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie France Trudel, il est résolu d'approuver le projet de modification R.C.A.5V.Q. 19, *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53120Ma et 53121Cb*.

De demander au Conseil de quartier des Chutes-Montmorency un avis sur le projet de modification.

De fixer l'assemblée publique de consultation au 24 août 2010, à 19 heures, à

la salle du conseil du Centre municipal Mgr Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0144** **Approbation du projet de modification R.C.A.5V.Q.20, Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52068 Ip, 52070 Ip, 52098 Ib, 52099 Ip, 52106 Ip, 52107 Ib et 53005 Ic - A5GT2010-034**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu d'approuver le projet de modification R.C.A.5V.Q. 20, *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52068 Ip, 52070 Ip, 52098 Ib, 52099 Ip, 52106 Ip, 52107 Ib et 53005 Ic.*

De fixer l'assemblée publique de consultation au 24 août 2010, à 19 heures, à la salle du conseil du Centre municipal Mgr Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0145** **Approbation du projet de modification R.C.A.5V.Q.21, Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53098Ha, 54025Ha et 54056Ha - A5GT2010-049**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie France Trudel, il est résolu d'approuver le projet de modification R.C.A.5V.Q.21, *Règlement modifiant le règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53098Ha, 54025Ha et 54056Ha.*

De fixer l'assemblée publique de consultation au 24 août 2010, à 19 heures, dans la salle du conseil du Centre municipal Mgr Laval, 35, avenue du Couvent, Québec.

De demander au Conseil de quartier des Chutes-Montmorency un avis sur le projet de règlement en ce qui concerne son application dans la zone 53098Ha.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0146** **Versement d'une subvention supplémentaire - Le Pivot / programme Vacances-été 2010 - A5LS2010-031 (CT-2195070)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu de verser une subvention supplémentaire de 3 432 \$ à l'organisme Le Pivot, 4551, boulevard Ste-Anne, Québec (Québec), G1C 2H6 afin de financer l'ajout d'un animateur dans le cadre du programme Vacances-été 2010.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0147** **Gestion salariale - coordonnatrice et intervenante communautaire / projet Aliment'action Beauport - A5LS2010-032**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu que le conseil d'arrondissement entérine la gestion salariale de la coordonnatrice et de l'intervenante communautaire d'Aliment'action Beauport pour la période du 22 août 2010 au 1er janvier 2011 et demande au Service des finances de transférer au budget de l'Arrondissement le montant de 32 148 \$ et d'assurer la gestion de la paie de la coordonnatrice et de l'intervenante sur la base des garanties financières présentées.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0148** **Virement de fonds de l'activité "Déneigement chaussée - contrat" de l'Arrondissement de Beauport au poste contingent de la Ville - A5TP2010-001**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie France Trudel, il est résolu d'autoriser un virement budgétaire de 144 000 \$ du poste 11-55400-3120100-00-241900-0-0000 (déneigement chaussée-contrat) vers le poste contingent à l'activité 1711100 le tout en conformité à la fiche jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0149** **Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local concernant la rue Vachon - A5GT2010-051**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Julie Lemieux, appuyée par madame la conseillère Marie France Trudel, il est résolu d'approuver les modifications suivantes aux règles portant sur le stationnement :

Rue Vachon côté est, ajouter :

« Arrêt interdit, arrêt d'autobus à partir d'une distance de 40 mètres au sud de l'avenue Larue en direction sud, sur une distance de 26 mètres »;

Rue Vachon côté ouest, ajouter :

« Arrêt interdit, arrêt d'autobus à partir de l'avenue Larue en direction sud, sur une distance de 43 mètres ».

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CA5-2010-0150 Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local concernant la rue Alexandra - A5GT2010-052**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie France Trudel, appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux, il est résolu d'approuver les modifications suivantes aux règles portant sur le stationnement :

Rue Alexandra côté nord, ajouter :

« Stationnement interdit entre l'avenue D'Estimauville et la bretelle d'accès de l'autoroute Félix-Leclerc »;

Rue Alexandra côté sud, ajouter :

« Stationnement interdit entre l'avenue D'Estimauville et l'avenue Saint-Clément ».

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Avis de motion**

---

**Adoption de règlements**

---

**Projets de règlements**

---

**Deuxième période de questions des citoyens**

---

Une deuxième période de questions, d'une durée maximale de dix minutes, est tenue à l'intention des citoyens.

**Période d'intervention des membres du Conseil**

---

Une période d'intervention, d'une durée maximale de trente minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

**Clôture**

---

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, la présidente, madame Lisette Lepage, déclare la séance close à 19 h 30 puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Lisette Lepage  
Présidente de la séance

Linda M. Simard, OMA  
Secrétaire et assistante-  
greffière d'arrondissement